

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

N° : R-3951-2015

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO,
société dûment constituée, ayant sa
principale place d'affaires au 1717, rue du
Havre, en les ville et district de Montréal,
province de Québec,

(ci-après « Gaz Métro »),

AFFIDAVIT

Je soussigné, DAVE RHÉAUME, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit:

1. Je suis directeur, Réglementation et tarification, chez Gaz Métro;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « Demande amendée d'examen du rapport annuel pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 2015 »;
3. Tous les faits allégués dans ladite demande sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ, à Montréal, le 29 janvier 2016.

(s) Dave Rhéaume

DAVE RHÉAUME
Directeur, Réglementation et tarification

Affirmé solennellement devant moi,
à MONTRÉAL, ce 29^e jour de janvier 2016

(s) Suzanne Paradis, 167255

Commissaire à l'assermentation pour tous les districts
judiciaires du Québec